



Bulletin

UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA
NATURE ET DE SES RESSOURCES - 1110 MORGES - SUISSE

NOUVELLE SÉRIE VOL. 7 No 10

OCTOBRE 1976

PUBLIÉ MENSUELLEMENT AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DE L'UNESCO ET DU WWF



Intervention de l'UICN sur le droit de la mer

L'UICN a avancé un certain nombre d'amendements et d'additions au Texte de négociation unique révisé de la troisième Conférence de l'ONU sur le droit de la mer. L'UICN entend par là donner une vigueur accrue aux clauses traitant de la conservation et de la gestion de la mer.

L'UICN propose notamment que:

— tous les plans de travail soumis au Conseil pour approbation soient assortis d'une déclaration détaillée sur l'impact qu'on prévoit qu'ils auront sur le milieu marin, sur les effets néfastes inévitables, et sur les alternatives à l'activité en question;

— les prises autorisées soient quantifiées et l'expression « rendement maximal constant »

remplacée par une autre plus satisfaisante (par exemple, le rendement qui maintient l'écosystème dans un état optimal);

— les populations de poissons anadromes soient incluses dans les clauses de conservation;

— les eaux internationales écologiquement importantes et les régions habitées par des animaux marins rares ou importants soient déclarées réserves internationales (pouvant faire partie d'un réseau de parcs mondiaux ultérieurement) dans lesquelles toute exploi-

tation des ressources et toute activité néfaste au milieu marin et à ses ressources vivantes seraient prohibées.

Fermement opposée à toute réduction des clauses de conservation du Texte, l'UICN a demandé l'autorisation de faire une déclaration au comité ou groupe de travail compétent au cas où une telle réduction serait proposée.

L'UICN continuera son action en la matière jusqu'à la prochaine convocation de la Conférence en mai 1977.

Coup d'œil... sur octobre

★ Inscription provisoire

à l'Assemblée générale extraordinaire. Un formulaire à cet effet est inclus au présent Bulletin. En le retournant sans tarder dûment rempli, les membres souhaitant envoyer des délégués et tous ceux qui désirent participer en tant qu'observateurs aideront la secrétaire aux membres à obtenir des conditions d'hébergement avantageuses. Veuillez donc remplir et retourner le formulaire dès que possible, et ce, pas plus tard que fin novembre 1976.

★ Comité du Droit de l'environnement

de l'UICN. A besoin de correspondants nationaux. Les membres de l'UICN sont priés d'avancer le nom de juristes pour aider le Comité dans sa tâche importante. Voir en dernière page.

★★ Comité marin

s'est réuni les 20 et 21 septembre et s'est accordé sur la nature et la portée du programme marin de l'UICN. Il se réunira à nouveau vers la fin novembre pour terminer la mise au point de l'étape de 1977 du programme. Il est donc encore temps pour les membres de l'UICN et les membres des commissions d'envoyer leurs propositions.

Nouvelle phase pour les plantes d'Europe

La conservation des plantes d'Europe est entrée dans une nouvelle phase depuis que la Liste de l'UICN des plantes rares, menacées et endémiques des pays européens est terminée et qu'elle a été soumise au Conseil de l'Europe.

La Liste est la première qui soit à l'échelle d'un continent et qui repose sur un examen complet de tous les éléments de la flore susceptibles d'être menacés. Un rapport de 260 pages fournit la base scientifique des actions futures, y compris la législation et la sélection de régions pouvant être instituées en réserves naturelles.

La Liste a été compilée par le secrétariat du Comité des plantes menacées de l'UICN qui a son siège au *Royal Botanic Gardens* de Kew (R.-U.), sous la direction de MM. Grenville Lucas, secrétaire du Comité des plantes menacées, et Max Walters, Président du sous-comité pour l'Europe. Le projet a été réalisé sous contrat avec le Conseil de l'Europe. Le secrétariat lui-même est financé par le Fonds mondial pour la nature.

Partout en Europe, des botanistes ont été priés de fournir au Comité des renseignements sur l'état de conservation d'un certain nombre d'espèces en utilisant les catégories du *Red Data Book* comme critères. C'est cette coopération prolongée et approfondie avec plus de 100 botanistes qui a rendu possible la mise au point de la Liste. Bien que très occupés, ils ont tous accepté de consacrer une part importante de leur temps à ce projet, et cela est de bon augure pour l'avenir de la conservation des plantes.

Seules les espèces qui sont rares ou menacées à l'échelle du continent sont couvertes, de sorte que celles qui sont rares sur le plan national mais communes ailleurs en Europe sont exclues de la Liste. Malgré cette restriction, pas moins de 1389 espèces ont été jugées

rare ou menacées à travers leur aire de distribution. Ce chiffre augmentera sans doute au fur et à mesure que d'autres renseignements seront connus.

Heureusement, seules 100 espèces sont réellement menacées (c'est-à-dire en danger imminent d'extinction ou dont les populations atteignent un niveau critique), les autres étant vulnérables ou rares.

La plus grande partie de la flore européenne se trouvant au sud, les listes des espèces endémiques sont plus longues pour des pays comme la Grèce ou l'Espagne. Ainsi, bien que les plantes soient plus menacées au nord, les listes des pays du nord de l'Europe sont plus courtes, et consistent surtout en espèces largement répandues — aquatiques ou de zones humides pour la plupart.

La plus grande partie des espèces menacées à l'échelle du continent et du globe, est formée par les plantes endémiques limitées à un seul pays. D'après le rapport, il convient surtout de s'attacher à sauvegarder les habitats (en général, des falaises ou des surfaces rocheuses abruptes) dans les pays du sud de l'Europe où se trouve la majorité de ces espèces.

Le sous-comité espère faire une comparaison plus détaillée des menaces qui pèsent sur les plantes en Europe au cours de la prochaine phase de ses travaux. Un bref examen de ce sujet passionnant aura lieu dans un prochain numéro du *Bulletin*.

Souhaitons que les efforts du sous-comité du Comité des plantes menacées et les initiatives du Conseil de l'Europe suscitera un intérêt accru en faveur des plantes menacées, et encouragera les gouvernements et les organismes de conservation non-gouvernementaux à protéger, comme priorité urgente, les plantes de leurs pays qui sont menacées à l'échelle internationale.

Nouvelles des Membres

Les membres de l'UICN souhaitant communiquer aux autres membres des nouvelles les intéressant, sont invités à envoyer celles-ci à la secrétaire exécutive aux membres, UICN, 1110 Morges, Suisse.

Convention sur les zones humides: ratification du Pakistan et signature de la Nouvelle-Zélande

Le Pakistan et la Nouvelle-Zélande, tous deux Etats membres de l'UICN, sont devenus respectivement les 12^e et 13^e parties à la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine.

Le Pakistan a ratifié la convention le 23 juillet 1976, et la Nouvelle-Zélande l'a signée sans réserve quant à la ratification le 13 août 1976.

Conférence sur les oiseaux de mer de l'Atlantique nord

La *Royal Society for the Protection of Birds*, la *British Ornithologist's Union*, le *Wildfowl Trust* (tous membres de l'UICN) vont patronner une Conférence internationale avec le *British Trust for Ornithology* et le groupe des oiseaux de mer du *Scottish Ornithologists' Club*.

La Conférence, dont le titre est « *The Changing Seabird Populations of the North Atlantic* » doit se dérouler à l'Université d'Aberdeen, en Ecosse, du 26 au 28 mars 1977. Elle aura pour but de permettre à ceux qui travaillent sur les oiseaux de mer en Europe et sur la côte est de l'Amérique du Nord de se rencontrer et de s'informer sur leurs recherches respectives.

Les trois sessions du matin seront consacrées à un thème qui sera traité à fond. Lors des séances de l'après-midi, on entendra des rapports commandés ou libres portant sur le thème de la conférence, mais présentés sous forme d'études spécifiques.

Les thèmes du matin sont les suivants: samedi: écologie des populations de pingouins et de mouettes; dimanche: les influences humaines (pêcheries, exploitation du pétrole et pollution chimique); lundi: études (les oiseaux en mer et l'utilisation des techniques aériennes).

La correspondance et les offres de rapports doivent être adressées à *Chris Mead, British Trust for Ornithology, Beech Grove, Tring, Herts HP23 5NR, UK*.

Les formulaires de réservation et les renseignements sur l'hébergement et les frais peuvent être obtenus en écrivant à *Dr. Amicia Melland, British Ornithologists' Union, c/o Zoological Society of London, Regents Park, London NW1 4RY*.

Deux nouveaux parcs nationaux au Sénégal

Le Service des parcs nationaux du Sénégal (Etat membre de l'UICN), annonce la création de deux nouveaux parcs nationaux: le parc national des îles de la Madeleine (parc marin avec des îles au large de Dakar) et le parc national de la Langue de Barbarie (frange côtière formée de dunes — importante zone de reproduction pour les oiseaux de mer).

De plus, le parc national des oiseaux du Djouj est passé de 5000 à 16.000 ha, et un

futur parc international est à l'étude avec le parc national du Sine-Saloum de Gambie.

Une commission nationale anti-braconnage a été mise sur pied tandis que la commission nationale de l'environnement était réorganisée.

Le nombre des touristes visitant les parcs nationaux du Sénégal dépasse déjà 5000 par saison. Une émission hebdomadaire dans un dialecte local, intitulée « la voix de la nature » est produite par le parc national du Nioko-Koba. Avec l'aide de l'UICN et du WWF, un projet de sensibilisation du public par des moyens audio-visuels commencera cette année dans les villages situés en bordure du parc national.

Le braconnage axé sur l'ivoire, les fourrures et les peaux de crocodiles continue d'être un problème important. Pour résoudre ce problème et d'autres dans les parcs nationaux du Sénégal, l'assistance financière et technique de la FAO, de l'UNESCO, du WWF, de l'UICN et d'autres institutions spécialisées continue d'être nécessaire.

Offre d'Hawaï

A une époque où des pressions toujours accrues pèsent sur les habitats naturels, l'un des principaux objectifs de Waimea Arboretum est de cultiver les plantes tropicales et subtropicales rares ou menacées. Nos découvertes sont mises à la disposition de tous.

Nous serions donc très heureux de recevoir des membres de l'UICN des graines de ces plantes — ou ces plantes vivantes ou des boutures — pour faire des expériences en les cultivant ici. Et si, en échange, vous (ou d'autres chercheurs) souhaitez recevoir des spécimens d'herbiers ou de plantes vivantes, nous vous les enverrons volontiers.

Parmi les autres buts d'Arboretum, la réimplantation de plantes dans la nature, et (en se préoccupant de l'avenir) l'étude du rôle des plantes dans la survie de la faune menacée.

Notes from Waimea Arboretum, publié deux fois par an, est envoyé gratuitement sur demande. Nous souhaitons être utiles aux membres et sommes ouverts à toutes suggestions.

Waimea Arboretum, 59-864 Kamehameha Highway, Hawaii 96712.

Protection de la Grande Barrière de Corail

Avec ses 237.000 km² de structure marine unique au monde, La Grande Barrière de Corail n'a pas encore été complètement explorée ni comprise. Reconnaissant malgré tout que ces dimensions ne suffiront pas à elles seules à la protéger des ravages de l'exploitation du pétrole, de la pêche et du tourisme, l'Australie prend des mesures pour conserver cet élément important du patrimoine mondial qui s'étend au large de sa côte septentrionale.

Le 10 août, le ministre de l'Environnement, M. Kevin Newman, ouvrait la réunion inaugurale de l'Autorité des parcs marins chargée de la Grande Barrière de Corail en soulignant l'intention de l'Australie d'assumer son rôle de « gardienne de ce phénomène mondial ». L'Autorité a décidé que sa première tâche serait de:

— s'assurer des utilisations actuelles et futures du récif afin de déterminer les régions ayant les

meilleures raisons d'être incluses au parc marin;

— inviter les organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux appropriés à fournir des données;

— évaluer les données afin de déterminer quelles sont les informations complémentaires qui sont nécessaires.

Une fois réunies, ces données formeront la base de propositions précises.

M. Newman a ajouté que les Gouvernements du Commonwealth et du Queensland avait accepté d'endosser une responsabilité particulière pour la Grande Barrière, et que — reconnaissant leur responsabilité internationale pour cette partie du patrimoine mondial — ils assureront sa conservation.

Australian National Parks and Wildlife Service, P.O. Box 636, Canberra City, ACT 2601, Australia.

La Belgique et l'énergie nucléaire

Le programme de la Communauté économique européenne sur l'énergie nucléaire prévoit la création de 400 centrales nucléaires d'ici 1990. Conscient qu'une opinion publique mal informée risque de s'alarmer, de retarder le programme et déranger les calculs économiques, l'organisation environnementale belge Inter-environnement/*Born Beter Leefmilieu* a suivi une politique prudente et responsable dans l'évaluation des éléments extrêmement complexes du problème — en particulier ceux qui ont trait à la sécurité et à la santé. Ce n'est qu'après deux ans de travaux préliminaires qu'Inter-environnement a tenu sa première conférence de presse et demandé un moratoire sur le programme actuel, une recherche plus approfondie et un débat public réel.

A la suite de cela, le ministre des Affaires économiques d'alors mit sur pied une Commission des sages chargée d'évaluer tous les aspects de l'énergie nucléaire. Inter-environnement, quant à lui, était invité à recueillir l'opinion des Belges. Un document de 60 pages de questions et de commentaires en est résulté.

Pendant plusieurs mois, des extraits de la presse belge et étrangère furent envoyés à des personnalités politiques, dont certaines chargées des affaires publiques, tandis que le secrétariat national était tenu pleinement informé. Parallèlement, le groupe de travail prenait part à de nombreuses réunions et conférences.

Inter-environnement, rue d'Arlon, 1040 Bruxelles, Belgique.

Mise en valeur de l'Antarctique

Le Sierra Club va surveiller de façon continue les effets sur l'environnement de la future mise en valeur de l'Antarctique. Des scientifiques, des juristes internationaux, des environnementalistes et des responsables gouvernementaux se sont réunis en juin pour discuter de ces questions complexes et pour formuler des plans d'action à l'intention des organismes environnementaux. D'autres réunions ou dialogues sont prévus. Bien que cette réunion préliminaire ait eu une participation limitée aux Américains, elle a suscité beaucoup d'intérêt chez d'autres gouvernements. Un résumé et des documents de travail de la réunion ainsi qu'une fiche signalétique complète sur l'Antarctique sont disponibles. Des plans demandent l'élargissement de nos activités afin d'atteindre un public plus large.

Sierra Club, 777 United Nations Plaza, New York, 10017, USA.

Livres

Large mammals and a brave people: subsistence hunters in Zambia

Stuart A. Marks

University of Washington Press, 254 p., 8 photos noir et blanc, 4 cartes, 14 autres illustrations, \$15 (£10.50). En anglais.

C'est une étude très valable de la relation qui existe entre les Bisas de la vallée de Luangwa en Zambie centrale, et les grands animaux qu'ils chassent. L'auteur, écologiste et anthropologue, décrit les changements survenus dans le mode de chasse des Bisas, les raisons qui poussent les individus à devenir chasseurs, la religion des chasseurs, leur efficacité et leur contribution dans l'apport de viande à la communauté.

La description de Marks de l'augmentation progressive des espèces de gibier résultant à la fois des changements apportés par ce peuple essentiellement agriculteur sur la végétation de la région, et de la création de réserves à proximité, est particulièrement intéressante.

L'auteur est aussi sensible aux problèmes des humains qu'à ceux des mammifères; son livre est un modèle d'étude de la faune sauvage alliant les perspectives naturelles et culturelles. C'est un commentaire triste et révélateur de l'esprit de clocher qui sévit en permanence dans les disciplines scientifiques. Au cours de ses études, qui ont été suivies de 14 mois sur le terrain. Marks a découvert que les écologistes et les conservationnistes étaient « éloignés et insensibles aux problèmes impliquant des populations », et que les anthropologues n'étaient pas ouverts à autre chose qu'aux « études des systèmes sociaux et liens de parenté ».

C'est un ouvrage pour les conservationnistes large d'esprit.

Environment and the industrial Society

revu et corrigé par Nicolas Holmes

Hodler & Stoughton, 247 p., 6 illustrations, \$4.50 broché, £2.95 en livre de poche.

L'auteur essaie de « définir les problèmes environnementaux qui sont étroitement liés à une société hautement technique ». Les chapitres rédigés par différents auteurs portent sur « l'écologie de l'industrie », « la physiologie des villes », « qui a besoin de la nature? », l'économie en matière de pollution, le contrôle de la population, et l'éducation des adultes.

Beaucoup de mots pour peu d'informations, peu de concepts nouveaux... L'on s'aperçoit que les auteurs ne tiennent pas toujours leurs données de première main. Le chapitre « Qui a besoin de la nature? » sur l'importance de la variété des espèces et des habitats pour l'homme de l'ère industrielle est bien mince et terre à terre. On y trouve des opinions inattendues: les principales zones humides d'Europe seraient la Camargue et Coto Doñana; la mer des Wadden n'est mentionnée nulle part alors qu'elle est bien la plus grande zone humide d'Europe.

Le chapitre de David Pearce sur l'économie de la population est intéressant, mais dans l'ensemble, ce livre est décevant.

Handbook of environmental education

revu et corrigé par Robert N. Saveland Wiley, 267 p.; 4 illustrations noir et blanc, 15 autres illustrations, prix non indiqué. En anglais.

Préparé pour l'UICN et sa Commission de l'éducation, cet ouvrage important a pour but de favoriser un échange d'informations sur les matériaux et les méthodes nouveaux dans l'éducation environnementale. L'état actuel de l'éducation environnementale dans le monde y est décrit, ainsi que l'orientation des futurs développements.

Les chapitres portent sur la mise au point des programmes, les matériaux, les facilités et les médias, la méthode, la participation des jeunes et l'action de la communauté, et l'éducation des maîtres. Chaque chapitre est illustré par des exemples concrets provenant du monde entier. Il y a une excellente vue d'ensemble sur l'art.

Environmental planning: a guide to information sources

by Michael J. Meshenberg

Gale Research, 492 p., \$18. En anglais.

Il est reconnu que les bibliographies annotées sont difficiles à compiler, surtout lorsqu'elles s'efforcent de couvrir un domaine qui se développe rapidement. On omet facilement des ouvrages importants — c'est d'ailleurs le cas de cette bibliographie, qui a réussi à omettre *tous* les titres de planification de l'environnement produits par l'UICN, y compris la série des Directives et le *Ecological principles for economic development* de Dasmann-Milton-Freeman. A revoir, *Gale Research!*

Frontiers of life: animals of mountains and poles

Joseph Lucas, Susan Hayes, et Bernard Stonehouse

Aldus-Jupiter, 288 p., 149 illustrations en couleurs, 10 cartes en couleurs, 4 autres illustrations, £3.95. En anglais.

Deux livres en un: *Polar life*, de Joseph Lucas et Susan Hayes, et *Mountain life*, de Bernard Stonehouse. Tous deux constituent de bonnes introductions au sujet traité et sont agréables à l'œil. On en a pour son argent.

International zoo yearbook 16

revu et corrigé par P. J. S. Olney

Zoological Society of London, 484 p., 24 photos noir et blanc, 16 illustrations. Relié: \$26.40 (\$12), livre de poche: \$19.80 (£9). En anglais.

Outre un répertoire de près de 1000 zoos, l'édition de 1976 du *Yearbook* contient 13 articles sur les principes d'alimentation des animaux dans les zoos, ainsi que des articles sur ce qui se passe actuellement dans l'élevage, l'élevage individuel, les bâtiments et les techniques de présentation. A la place de l'habituel chapitre sur l'éducation, il y a une discussion sur le rôle des animaux domestiques dans les zoos.



Nouveaux titres

Man and nature in the Tristan da Cunha Islands

B. N. Wace et M. W. Holdgate

UICN, 114 p., 11 photos noir et blanc, 7 cartes, 7 autres illustrations, \$6.50. En anglais.

Les îles Tristan da Cunha, dans l'Atlantique sud sont le seul archipel océanique de tout l'hémisphère tempéré austral à avoir gardé à peu près intactes leur faune et leur flore naturelles.

Les auteurs ont visité l'archipel plusieurs fois et ont étudié sa faune et sa flore pendant plus de vingt ans. Leur examen du milieu naturel et de l'impact de la communauté humaine sur celui-ci est surprenant. Ils reconnaissent que la conservation ne peut être assurée qu'avec la bonne volonté des habitants des îles, et par un plan de gestion qui respecte les intérêts de la communauté. Ils montrent que l'on peut atteindre un mélange satisfaisant de conservation et de développement.

Table des matières: Introduction. L'importance scientifique des îles océaniques. La géographie physique des îles Tristan. Découverte et utilisation des îles. Biota indigènes et étrangers des îles Tristan. Mise en valeur future des ressources des îles et impact sur leurs écosystèmes. Recommandations: Plan de gestion pour les îles Tristan da Cunha. Références. Annexe: nouvelle ordonnance sur la conservation de Tristan da Cunha.

Cet ouvrage est un livre de l'UICN. Pour le recevoir, veuillez écrire à UICN, 1110 Morges, Suisse.

Jusqu'au 31 décembre 1976, les membres de l'UICN ont droit à un exemplaire gratuit sur demande. A partir du 1^{er} janvier 1977, ils devront payer leurs commandes, mais auront droit à une réduction de 20% sur les ordres de moins de 10 exemplaires par titre, et de 25% sur les ordres de 10 exemplaires et plus par titre.

Les souscripteurs au *Bulletin* ont droit à une réduction de 5% sur tous les ordres.

Les amis, associés et membres actifs individuels ont droit à des réductions de 15% ou 20%, selon la catégorie, sur tous les ordres.

Les frais d'envoi par voie de surface sont payés par l'expéditeur.

Programme de l'UICN...

Cette rubrique paraîtra à nouveau le mois prochain et présentera les derniers amendements aux annexes de la convention sur les espèces menacées.

Sort un peu meilleur pour les loups de Tchécoslovaquie

Dans le dernier numéro du Bulletin, nous avons commenté une publication récente de l'UICN sur l'état du loup dans le monde, intitulée *Wolves*. Nous sommes heureux de faire état d'une légère amélioration de l'état du loup en Tchécoslovaquie.

On évalue à 426 le nombre des loups qui ont été tués de 1945 à 1972. Leurs populations allaient en s'amenuisant. En 1973, l'entière population de loups de

Slovaquie — seule région de la République où ils existent encore — était évaluée à moins de 100 animaux. On introduisit alors sans grand enthousiasme des mesures de conservation, et l'on diminua la prime par bête abattue. Mais le déclin continua.

Maintenant, grâce au nouveau décret, la prime est abolie, et l'utilisation de pièges métalliques, le creusement des terriers, et le tir sont interdits entre le

1^{er} mars et le 15 septembre. Malgré ces mesures, on est encore loin de la protection pendant l'année entière que prône la Conservation de la nature tchèque, et dont jouissent les ours qui sont pourtant bien plus nombreux. Une étude de l'écologie du loup — en particulier vis-à-vis des cerfs qui causent des dégâts du fait de leur nombre excessif — pourrait maintenant se révéler payante: Le loup a besoin d'amis informés.

Deux nouveaux sanctuaires pour le gavial menacé

Il y a peu de temps encore, l'Inde ne disposait que d'un sanctuaire pour le gavial. Elle peut maintenant s'enorgueillir de deux nouveaux sanctuaires aménagés au titre du Projet Crocodile du Gouvernement indien, de la FAO et du PNUD.

L'un de ces sanctuaires se trouve sur les rives de la rivière Mahanadi dans l'Etat d'Orissa (où un recensement a dénombré une population « sauvage » de 10 gavials seulement, dont aucun n'a pu se reproduire en 1976). Il couvre une superficie de 950 km² et comporte 22 km de gorges vierges et inhabitées.

L'autre sanctuaire, de quelque 400 km², abrite la plus grande population survivante de gavials — une vingtaine. Il se situe au bord de la rivière Cirwa, dans l'Etat d'Uttar Pradesh. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont remarquables. 345 gavials sont nés cette année, soit cinq fois la population totale des gavials de l'Inde.

On recherche des juristes spécialisés dans l'environnement

★ La Commission des politiques, du droit et de l'administration de l'environnement de l'UICN a été organisée à la suite des décisions prises par le Conseil exécutif à sa réunion de mai. Cette restructuration visait spécifiquement à renforcer l'apport du Comité au travail de l'Union.

Un petit groupe d'experts juridiques forment le noyau du Comité et apportent une assistance centralisée pour les questions de droit de l'environnement. Cet organe est complété par un groupe plus large de consultants spécialisés dans les disciplines juridiques nécessaires à l'UICN. Enfin, le Comité utilise un système de correspondants nationaux qui fournissent en permanence à la Commission, une documentation et des informations sur les questions de droit environnemental national par l'intermédiaire du Centre du droit de l'environnement de l'UICN à Bonn.

† M. Jan Piet Doets

M. Jan Piet Doets est décédé le 11 juillet 1976 des suites d'une attaque à sa résidence d'été en France. Il était âgé de 57 ans.

M. Doets était bien connu dans les milieux de la conservation des Pays-Bas. Après avoir été chef du département de la conservation au ministère de la Culture, des Loisirs et des Affaires sociales des Pays-Bas, il fut nommé conseiller aux Affaires internationales de ce même ministère en 1973.

Jan Piet Doets était un conservateur ardent et très efficace. Il fut Président du

Décision de la Cour suprême concernant la survie de *Cyprinodon diabolis*

La Cour suprême des Etats-Unis a (du moins on l'espère) préservé l'avenir d'une espèce relique du pléistocène par un jugement qui a créé un précédent.

Le Président Truman avait décidé en 1952 que le lieu dit *Devils Hole* (Trou du Diable) ferait partie du monument national de la vallée de la Mort. Cette profonde caverne calcaire contient un bassin souterrain habité

Il faut encore beaucoup de correspondants nationaux de nombreux pays; comme il est important que la représentation au sein du Comité soit aussi large que possible, les membres de l'UICN sont invités à proposer la candidature doivent être adressées à: Centre du droit de l'environnement de l'UICN, Adenauerallee 214, 53 Bonn, République Fédérale d'Allemagne.

Sylviculture au Sahel

La sécheresse catastrophique qui a sévi en 1972 et 1973 au Sahel a attiré l'attention du monde sur cette région. Les observateurs les plus expérimentés sont d'accord pour dire que la sécheresse n'a pas été provoquée par des modifications à long terme des conditions climatiques, mais par une mauvaise utilisation d'un milieu fragile, encouragée par l'utilisation de techniques nouvelles par des personnes bien intentionnées mais mal informées.

Plusieurs organisations internationales ont participé à des programmes de restauration, dont la Banque mondiale qui a demandé à M. Colin Holloway (du secrétariat de l'UICN) un rapport de consultant sur la part que la Banque pourrait prendre dans le financement de programmes de sylviculture au Sahel.

Le rapport, confidentiel, résume l'état actuel de la sylviculture dans la région, identifie les impératifs écologiques, techniques et autres, et propose une stratégie à plusieurs objectifs pour le développement de la sylviculture.

comité de l'Europe du Nord-Ouest de la Commission de l'éducation de l'UICN, et prit une part active à d'importants projets de conservation, comme la convention sur la mer des Wadden.

Avec la disparition de Jan Piet Doets, l'UICN perd un excellent ami et un travailleur très actif. Lors de la dernière Assemblée générale extraordinaire du Zaïre, il joua un rôle important dans le comité du programme et du budget et proposa un plan optimiste pour l'avenir de l'Union. Cet optimisme reflétait bien sa personnalité. Il avait placé de grands espoirs dans l'UICN. Nous essaierons de nous montrer à la hauteur de cette espérance.

par le *Cyprinodon diabolis* que l'on ne trouve nulle part ailleurs. En 1968, l'on a commencé à pomper l'eau souterraine qui alimente le Trou du Diable pour des opérations agricoles. Le niveau de l'eau a commencé à descendre, menaçant la survie de cette espèce.

Conservationnistes, scientifiques et autres personnes se sont rassemblés et ont formé le *Desert Fishes Council*, pour lui porter secours. Mais le niveau de l'eau prescrit dans deux jugements rendus par la Cour s'est révélé trop bas. Un petit plateau naturel dont ces poissons dépendent pour leur nourriture, leur reproduction et un lieu d'élevage sûr, était maintenant exposé à l'air libre. Entre 1968 et 1975, la population l'avait baissé de près de 70%.

En janvier dernier, l'affaire était portée devant la Cour suprême, qui à l'unanimité devait décider le 7 juin dernier, que lorsque le pays acquiert un terrain pour un usage public, il a des droits sur l'eau en surface et en profondeur, nécessaire à la préservation du caractère du terrain, y compris de la faune sauvage. Auparavant, la doctrine de la « réserve tacite » ne s'appliquait pas aux eaux souterraines.

Assemblée générale extraordinaire

★ Comme nous l'avons annoncé le mois dernier, l'Assemblée générale extraordinaire se déroulera à Genève du 19 au 21 avril 1977.

Un bulletin d'inscription provisoire est inclus au présent *Bulletin*. Tous les membres de l'UICN souhaitant envoyer des délégués et tous les membres non-votants, membres actifs, ainsi que tous ceux qui désirent participer en tant qu'observateurs sont invités à remplir le formulaire et à le retourner dès que possible à la Secrétaire aux membres.

L'Assemblée générale extraordinaire aura pour tâches principales d'examiner, d'amender et de voter les Statuts et Règlements révisés, de nommer le nouveau Directeur général, et d'examiner les progrès réalisés dans la réalisation du programme adopté au Zaïre par la 12^e Assemblée générale.

Publication mensuelle de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources bénéficiant de l'appui financier de l'Unesco et du WWF. Subvention de l'UNESCO 1976 DG/2.1/414/43.

Tous les textes peuvent être reproduits sous réserve de mention spéciale. La rédaction serait reconnaissante de recevoir les textes reproduits en deux exemplaires.

Les personnes désireuses de faire paraître des articles dans le bulletin sont priées d'écrire à la rédaction.